



Produit plus dispo mais payé lors de la commande

Par **altaa18**, le **03/12/2012** à **09:22**

Bonjour,

J'ai commandé du carrelage dans un magasin la semaine dernière que j'ai payé par chèque le jour de la commande. (délai de réception environ 20j)

Le magasin me contacte quelques jours plus tard pour m'informer que la commande n'est plus possible car le carrelage n'est plus dispo (fin de stock).

Apparemment quand j'ai passé commandé cela pouvait se faire mais finalement les stocks sont épuisés.

Ce carrelage était à -50%, j'ai une facture payée en ma possession qui m'a été donnée au moment de la commande en magasin.

Que puis je réclamer concernant mon carrelage ? Un produit équivalent ? au même prix ? (sachant que ce n'est pas valable pour moi car l'autre était en promo à 14 € au lieu de 28 €).

Mon chèque n'a pas encore été encaissé. Est ce que cela à une incidence ?

Merci d'avance pour vos réponses.